

Par gain de temps pour vous et pour nous, nous recommandons de remplir ce formulaire directement en ligne depuis votre espace personnel sur www.membre.kravmaga-vlg.fr.

Conditions :

- **À partir de 16 ans** : né(e) avant le 01/09/2007
- **Règlement intérieur** : à lire et accepter
- **Équipement et protections** :
 1. Tenue règlementaire : tee-shirt, pantalon et ceinture Krav Maga - Fournis par l'école
 2. Coquille, même pour les femmes
 3. Paire de baskets d'intérieur avec semelles propres
 4. (Recommandé) paire de gants de boxe 10oz, protège-tibias, protège-dent, boisson d'hydratation

Éléments à fournir :

- **Fiche signalétique remplie**
- **Preuve de la visite médicale** : passeport sportif FFK tamponné OU certificat médical
- **1 photo récente** : pour le trombinoscope des membres
- **(Optionnel) votre passeport sportif FFK** : l'équipe KMVLG y ajoutera votre licence
- **(Optionnel) 1 photo d'identité 35x45mm** : si vous souhaitez un passeport sportif FFK
- **(Optionnel) 1 chèque de caution de 50€** : si vous souhaitez utiliser un code Pass'Sport

Tarifs 2023/2024

Cotisation annuelle

La cotisation pour la saison 2023-2024 est fixée à **245€** et inclus :

- Licence fédérale FFK 23-24
- Assurances accident & RC
- Cotisation à l'association
- Accès aux 2 cours hebdomadaires
- Espace membres en ligne

Tarifs spéciaux*

- Renouvellement anciens membres : -15€, soit **230€**
- Famille** x2 membres : **417€** au lieu de ~~490€~~, soit 208€ chacun
- Famille** x3 membres : **564€** au lieu de ~~735€~~, soit 188€ chacun
- Pass'Sport de 16 à 30 ans : -50€, soit **195€**

**Les tarifs réduits affichés sont arrondis. Le montant exact de la cotisation peut varier de +/- quelques euros en fonction de tous les éléments de votre dossier.*

***Famille = conjoint, parent/enfant, frère/sœur, personnes logeant à la même adresse ou portant le même nom de famille*

Matériel & accessoires

- Pack nouveau membre **45€** :
 - Tee-shirt noir KMVLG (20€)
 - Pantalon noir KMVLG (25€)
 - Ceinture (offerte)
- Coquille **24€**

Modes de règlement

Vous pouvez régler votre inscription sur place au gymnase par :

- Carte bancaire
- Espèces, avec l'appoint
- 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de *Krav Maga Ville-la-Grand*

Vous pouvez également régler votre inscription par carte bancaire directement sur votre espace personnel sur www.membre.kravmaga-vlg.fr.

Règlement intérieur :

1. Chaque adhérent doit impérativement fournir un certificat médical lors de son inscription au début de la saison (année sportive en cours). Celui-ci devrait être daté au maximum 1 mois précédant la date d'inscription et devra mentionner : apte à la pratique des sports de combat (tels que la boxe, le full-contact, le krav maga...), d'endurance et « dit » d'explosivités. Les détenteurs d'un passeport FFK peuvent aller chez leur médecin traitant pour le faire tamponner à place.
2. Chaque adhérent doit se conformer aux statuts et règlements de la fédération dont il relève, ainsi qu'à leur comité régional et départemental, auquel il appartient. L'adhérent, doit respecter les propres statuts et règlements intérieurs de sa propre association, ainsi que de son école. Il devra se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par les applications des « dits » statuts et règlements.
3. Chaque adhérent dès la signature de sa licence s'engage « sur l'honneur » à respecter les lieux, le matériel, les entraîneurs, les autres adhérents, ainsi que les membres du bureau de son école, par la politesse, l'exactitude et le fair-play.
4. Chaque adhérent s'engage à ne pas fumer à l'intérieur des locaux sportifs et à ne pas consommer de boissons alcoolisées ainsi que des produits dopants, afin d'améliorer ses performances. L'utilisation de drogues est strictement interdite, celle-ci entraînerait la radiation « sine die » de l'école à vie, sans moyen de recours à l'assemblée générale.
5. Les élèves doivent porter la tenue de club ; ils doivent posséder le matériel et les protections définies dans le règlement de la fédération dont ils relèvent. Ils doivent se munir de gants de frappe, mitaine ou bandage. Les gants de combats doivent être à fermeture « velcro » afin d'éviter la perte de temps lors de la mise de ceux-ci.
6. Avant chaque séance d'entraînement une prise en main du groupe sera effectuée par le moniteur afin de délibérer sur le programme de l'entraînement du jour, de son contenu, de sa durée, de son intensité, de son volume et du thème de travail.
7. Les entraîneurs seront à toute écoute se rapportant à la programmation de l'entraînement, les avantages, les difficultés, le positif, le négatif, les besoins, les manques de chacun, leurs problèmes, leurs ennuis, etc.
8. Chaque élève s'engage à respecter ses camarades de salle quel que soit son niveau, sa supériorité ou son infériorité ; aucune remarque, raillerie, moquerie, geste déplacé, éclat de voix ne sera toléré ; si besoin l'entraîneur aura la charge de sortir du cours la ou les personnes concernées afin que chacun cogite sur les mots « respect et fair-play » chez lui. Selon la gravité de ses gestes, le ou les licenciés seront radiés de l'école sans moyen de recours devant l'assemblée générale.
9. Chacun des élèves se doit d'installer le matériel à utiliser durant la séance du jour de l'entraînement (type sac de frappe, tatamis, autres...) ainsi que la rentrée du « dit » matériel, afin de soulager la tâche de leurs moniteurs avant et après les cours.
10. L'adhérent devra se conformer aux modes de paiement en accord avec l'association KMVLG
11. L'association ne sera en aucun cas responsable de la disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens.
12. Les retards dérangent le cours. Néanmoins, en cas de retard, je fais un échauffement rapide à l'écart du groupe avant de le rejoindre.
13. Les baskets ou les chaussures de villes sont interdites dans le gymnase. Merci de maintenir les locaux propres, des poubelles sont à votre disposition. Les baskets portées durant l'entraînement doivent être exclusivement réservées aux cours.
14. L'adhérent s'engage expressément à respecter le code moral de la FFDKA écrit ci-dessus.
15. L'enseignant peut exclure du cours toute personne manquant au règlement intérieur ou n'étant pas à jour de son inscription ou n'ayant pas remis son certificat médical sans que cette dernière ne prétende à un quelconque remboursement.
16. L'adhérent peut être exclu à tout moment de l'association par le conseil d'administration sans prétendre à un quelconque remboursement s'il ne respecte pas le règlement intérieur ou le code moral de la FFKM, ou si son comportement occasionne une gêne pour les autres adhérents.
17. Les cours ayant lieu dans l'enceinte d'une école publique, aucun signe d'appartenance religieuse n'est accepté.
18. La charte de l'école KMVLG à appliquer :
 - Laisser la priorité au jeu et non à l'enjeu
 - Une école, c'est une famille, c'est avant tout une ambiance, une chaleur, une camaraderie. La vie y est faite d'osmose, tous donnent, tous reçoivent mais personne ne profite.
 - Etre athlète, c'est avant tout parier pour une manière d'être, sa valeur n'est pas dans ces résultats, elle est dans ce qu'il rayonne et rend à son entourage.
 - Pour réussir en sport, il faut savoir sacrifier pour « être », sous peine de ne plus « être ».
 - Interdiction de pénétrer dans le gymnase avant 19h40 pour ne pas déranger le(s) club(s) déjà présent(s).
 - La tenue est obligatoire : chaque licencié doit porter le t-shirt noir logoté ainsi que le pantalon noir en toile. Toute personne se présentant avec un haut de type maillot de foot ne pourra pas participer à l'entraînement.
 - Je me change dans les vestiaires prévus à cet effet, au début du cours comme à la fin. Il est interdit de se changer dans les gradins.
 - Toute personne se changeant dans les gradins recevra un avertissement de la part des instructeurs. En cas de récidive, les instructeurs peuvent exclure temporairement ou définitivement l'élève sans recours ni remboursement possible.
 - Je consulte ma boîte email régulièrement pour être informé de l'actualité via les newsletters.
19. Code moral de la FFKDA:
Adhérent de la FFKDA, je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve :
 - D'honnêteté
 - De non agressivité
 - D'humilité
 - De respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs, et de nos partenaires.En outre, je m'engage à utiliser les techniques de krav maga exclusivement pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle de mes proches. Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité.

Page à imprimer

Fiche signalétique

Nom : Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____

Profession (facultatif) : N° tél. portable* : _ _ _ _ _

Adresse :

Code postal : Ville :

Antécédents sports de combat :

**Vous serez invité(e) à rejoindre le groupe WhatsApp des membres pour participer à la vie du club et recevoir les informations importantes des instructeurs. Vous serez libre d'accepter ou refuser l'invitation.*

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur et en avoir pris connaissance après lecture. Je m'engage à le respecter dans son application et ses règles mentionnées.

Mention « lu et approuvé », date et signature : **X**

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Lien de parenté : N° tél. portable : _ _ _ _ _

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) M. / Mme :

autorise mon fils, ma fille à pratiquer le Krav Maga à l'école

de Ville-la-Grand. De plus, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école après

lecture. Mention « lu et approuvé », date et signature des parents : **X**

Gestion des données personnelles : KMVLG collecte vos données pour le traitement de votre inscription sur son système de gestion associative. KMVLG partage certaines de vos données avec la Fédération Française de Karaté pour la création de la licence sportive, ainsi que du passeport sportif si besoin. En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel qui vous concernent. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées d'inscription à l'association, vous pouvez en faire la demande à kravmagavlg@gmail.com. En cas de départ de l'association, les informations personnelles ne sont plus conservées après 3 ans.

Règlement

Cotisation		Sous-total
Nouvelle inscription	245€	
Renouvellement	230€	
Famille x2	417€	
Famille x3	564€	
Code unique Pass'sport*	195€	

Matériel & accessoires		
Pack nouveau membre : 1 tee-shirt + 1 pantalon	45€	
Tee-shirt	20€	
Pantalon	25€	
Coquille	24€	
Passeport sportif FFK	25€	
Total		

*Code Pass'Sport : veuillez fournir un chèque de 50€ à l'ordre de Krav Maga Ville-la-Grand. Il vous sera rendu une fois votre code unique Pass'Sport vérifié dans la base de données du Ministère des Sports par l'équipe KMVLG. Plus d'informations sur <https://pass.sports.gouv.fr/>

Ne pas remplir - Partie réservée à l'administration

Date d'inscription : __ / __ / ____

Traitement du dossier :

- Renouvellement : Oui / Non
- Photo trombinoscope
- Photo d'identité passeport FFK
- Preuve visite médicale : Certificat / Passeport tamponné : Date __ / __ / ____
- Règlement : Espèces / Chèque(s) / CB transaction n° :
- Espace membre Pep's Up - N° dossier adhésion : DA _____
- Licence FFK commandée
- Passeport FFK fourni ? Non / Oui → Tamponné ? Non / Oui
- Code Pass'Sport fourni ? Non / Oui → Validé en ligne ? Non / Oui

Inscription terminée ?